APPEL À CANDIDATURE LANCÉ EN DIRECTION DES ARTISTES DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE, SPÉCIALISÉS DANS LES TECHNIQUES DE RÉALISATION DE FILMS D'ANIMATION.

Bandits-Mages souhaite mettre en place une micro-résidence d'éducation artistique et culturelle et/ou des interventions régulières au sein du lycée Édouard Vaillant de Vierzon, dans la perspective du dispositif « Aux arts lycéens et apprentis » de la région Centre-Val de Loire. L'association cherche un artiste qui crée et réalise des films d'animations, résidant de préférence en région Centre-Val de Loire. Il sera amené à travailler avec une classe de l'option cinéma-audiovisuelle du lycée.

L'ensemble du dossier est à adresser avant le 20 février 2017

Marine Armbruster - zaapbanditsmages@gmail.com - Bandits-Mages : 24 route de la Chapelle 18000 Bourges

Le dispositif « Aux Arts, Lycéens et Apprentis! » a pour motivation d'impliquer l'élève dans la réalisation d'un projet culturel et artistique de qualité. Le projet est présenté à l'initiative des professeurs ou des jeunes, avec la collaboration d'artistes professionnels.

Tout au long du processus, l'implication de l'élève sera mise en valeur, de la conception jusqu'à la réalisation de la proposition artistique.

 $\frac{http://www.regioncentre-valdeloire.fr/accueil/les-services-en-ligne/la-region-vous-aide/culture-public-jeune/aux-arts-lyceens-et-apprentis.html$

Déroulement et co-construction

Les actions se mènent en temps scolaire au sein des cours d'arts visuels et de cinéma audiovisuel. L'association Bandits-Mages s'assure du bon déroulement de l'atelier et veille à la bonne compréhension des enjeux artistiques et pédagogiques portés entre les différents acteurs du projet.

Période et durée de l'intervention

La durée de l'action sera fixée en partenariat avec l'artiste et les équipes pédagogiques du lycée Édouard Vaillant de septembre 2017 à mai 2018.

Conditions financières et moyens mis à disposition de l'artiste

- Une rémunération de 55€ brut /h.
- La prise en charge des frais de déplacement sur le territoire (transports en commun et/ou carburant).
- Les financements liés à l'achat de matériel et à la diffusion des productions éventuelles (transports, accrochage, assurances).
- Moyens mis à disposition par la structure organisatrice :
- Un véhicule ainsi que le matériel de Bandits-Mages et du lycée Édouard Vaillant.

Cadre juridique

Une convention spécifiant les engagements respectifs de l'association, du lycée et de l'artiste accueilli est signée avant le début de l'action.

Candidature

Tout artiste, résidant de préférence en région Centre-Val de Loire, peut postuler. Il doit avoir à son actif une production artistique, et être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'actions d'éducation artistique et culturelle.

Les éléments à fournir sont :

- Une note d'intention incluant l'état d'une expérience similaire qui explicitera les liens créés entre l'artiste et un contexte éducatif:
- Un dossier artistique (présentant notamment un ensemble d'œuvres représentatif de la démarche de l'artiste); Le dossier artistique doit être envoyé en un seul fichier PDF. Merci d'indiquer votre nom sur ces fichiers. L'artiste peut, s'il le souhaite, enrichir cet envoi d'un lien informatique, d'un Dvd ou d'un Cd pour les œuvres vidéo et/ou (œuvres) sonores.
- Un curriculum vitae ;
- Un planning de disponibilité entre septembre 2017 et mai 2018 dans le but de développer les premiers contacts de co-construction avec la structure scolaire.

Les dossiers de candidature peuvent être retournés à l'auteur.e si une enveloppe pré-timbrée est fournie.